



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions libérales : montant des pensions

Question écrite n° 120812

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les inquiétudes des dentistes retraités. Ces derniers demandent que la valeur de leur point de retraite ne baisse plus et qu'elle soit indexée conformément au code de la sécurité sociale. Ils font également remarquer la nécessité de dégager le financement supplémentaire pour répondre aux revendications des retraités. Aussi, il souhaite connaître la position du Gouvernement sur le sujet et quelles sont ses intentions afin que les cotisations soient calculées au plus juste et dans le respect de l'esprit de solidarité.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120812

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2828